



## Compte rendu de la séance du 13-10-2013

<b><u>Président de séance</u></b>	<b>SATIEU Achille</b>	<b><u>Lieu</u></b>	Foyer Batack
<b><u>Membres présents</u></b>	1. NAWORK Ulrich	<b><u>Heure de début</u></b>	11h30
	2. TCHOUAWOU Patrick	<b><u>Heure de fin</u></b>	14H
	3. NGAMBOU Michelle		
	4. POUCHEU Guynaëlle		
	5. TCHOUAWOU Steve		
	6. MEJIE Telesphore		
	7. SATIEU Achille		
	8. CEPHO Rodrigue		
	9. TCHAKOUDIEU André		
	10. KAMDEU Guy Merlin		

### **ORDRE DU JOUR :**

- Prière
- Nouvelle de la famille
- Rappel de la dernière séance
- Préparatifs des élections du bureau
- Participation à l'électrification de Batack
- Procuration de la carte de membre
- Divers

### **1. Prière**

TCHOUAWOU Steve nous a confié entre les mains du seigneur à travers une courte prière

### **2. Nouvelle de la famille**

Dans l'ensemble les familles respectives des membres présents se portent bien. Seulement :

- CEPHO Rodrigue nous informe que sa maman est gravement malade, qu'elle a déjà été opérée deux fois.
- Emile TCHAWWE nous fait part d'un mal de rein qui le dérange .pour le reste rien de grave.

### **3. Rappel de la dernière séance**

Un bref résumé de la dernière séance a été faite par Emile TCHAWÉ, au cours duquel le président a demandé à tous les adhérents de se mobiliser afin de qu'on parte saluer notre frère Emile HAMABOU pour le décès de sa maman.

### **4. Préparation des élections**

#### **4.1. Appel à la candidature**

Le président de l'AEEBA de Douala nous informe que la date des élections est prévu pour le **27 octobre 2013**, et la date de dépôt des candidatures est fixé à ce jour (13/10/13) jusqu'au **samedi 26 octobre 2013 à 23h59min**. A cet effet une commission chargée de l'organisation des élections a été constituées comme suit :

- 01 président : TCHOUAWOU Patrick
- 02 rapporteurs : POUCHEU Guynaëlle et NGAMBOU Michelle

#### **4.2. Conditions liées aux candidatures**

Le président de la commission de l'organisation des élections Mr TCHOUAWOU Patrick demande aux différents candidats et adhérents de regarder le statut des élections qui est disponible sur le site [www.batack.org](http://www.batack.org), sur la page dédiée à l'AEEBA

#### **4.3. Nomination d'un trésorier dorénavant**

L'assemblée a sollicité que le poste de trésorier ne soit pas mis en candidature pour les élections, au vu des précédents différents avec les titulaires de ce poste. A la suite d'un vote, l'assemblée a décidé que ce poste soit désormais pourvu par nomination par le président entrant.

N°	NOMS	POUR	CONTRE	NUL
1	NAWORK Ulrich	X		
2	TCHOUAWOU Patrick		X	
3	NGAMBOU Michelle			X
4	POUCHEU Guynaëlle	X		
5	TCHOUAWOU Steve	X		
6	MEJIE Telesphore	X		
7	SATIEU Achille	X		
8	CEPHO Rodrigue	X		
9	TCHAKOUDIEU André	X		
10	KAMDEU Guy Merlin	X		
<b>TOTAL</b>		<b>8</b>	<b>1</b>	<b>1</b>

## **5. Participation à l'électrification de Batack**

Le COVIDEBA (communauté villageoise de développement Batack) informe chaque adhérent de l'AEEBA quel que soit son centre de contribuer pour l'électrification de Batack. La contribution individuelle est attendue, celle de chaque antenne est obligatoire. Les versements se font dans le compte 10005 00003 00724181101 05 de la MC2 BABOUANTOU domicilié à Afriland First Bank en signant COVIDEBA / NOM, après versement appeler le comptable Mr DJAMBISSIE Alain au 77 67 66 40 pour spécifier le motif du versement (Sous-Compte : 030701013-0192, Projet d'électrification du village Batack).

## **6. Procuration de la carte de membre**

Le sous-comité de développement Batack demande à tous les adhérents de l'AEEBA quel que soit le centre de se munir de sa carte de membre fixé à 5.200fcfa/an afin de participer au développement du village Batack.

## **7. Divers**

Certains adhérents se plaignent d'avoir donné l'argent pour les polos de la colonie 2013 et jusqu'ici ne les ont pas toujours reçus. Mr TCHAWÉ Emile responsable de l'achat des polos nous fait comprendre qu'il avait rencontré des problèmes sur le marché lors de l'achat de ces derniers, faute de quoi il n'a pas eu les polos en quantité suffisante. Il promet de retourner à la prochaine séance le reste d'argent qui sera remboursé aux plaignants sous contrôle du cahier de cotisation.

Président de séance

**SATIEU Achille**

Secrétaire de séance :

**TCHOUAWOU Steve**